

NON à l'installation d'une plateforme de compostage sur la mine du BURG à Paulinet couplée à un plan d'épandage de compost non normé sur les terres de plusieurs communes.

Une plateforme de compostage ne traite pas que des déchets verts.

Veolia veut implanter une usine de traitement de boues urbaines et industrielles sur le site du BURG : **20 000 tonnes brutes de boues** par an mélangées avec 17 000 tonnes de déchets verts et résidus de bois pour produire 8900 Tonnes de « compost ». 20% de cette production est **non conforme** (impropre à la vente) et fera l'objet d'un plan gratuit d'épandage de 405.66 ha sur les communes de : Paulinet, Teillet, Arifat, Fauch, St lieux Lafenasse, Ronel, Terre clapier, villefranche d'Albigeois, Le Travet, Roumegous, Mouzieys Teulet, labastide Denat, Denat.

C'est donc l'acheminement de **80 tonnes de boues toxiques par jour** : boues de stations d'épuration, boues industrielles, cadavres d'animaux, boues de fosses septiques, eaux usées urbaines, huiles et graisses, ,...etc. qui sera mélangé avec **68 Tonnes** de déchets végétaux et de bois traités.

Nous refusons de sacrifier notre santé et celle de nos enfants et de voir saccager notre patrimoine.

Ce serait :

- La dissémination de particules pathogènes et cancérigènes dans l'air et sur des Kms
- Des odeurs pestilentielles et un bruit d'engins incompatibles avec un paysage rural vert et calme
- Des allées et venues de camions malodorants sur nos routes
- La pollution de nos réserves d'eau (le barrage de Razisse alimente en eau 400000 habitants) par infiltration, par épandage et son pillage (10000 m3 consommés)
- L'intoxication et la dévalorisation de nos terres et de nos troupeaux
- La ruine de la notoriété de nos produits agricoles de qualité
- La disparition progressive de la faune et de la flore
- La mort de notre attractivité touristique et de nos loisirs (tourisme vert, pêche, chasse, randonnées)
- La baisse du prix de nos maisons et de nos terres, le départ de nos enfants.

En conclusion ce serait la ruine de notre activité économique et locale et la fin de notre qualité de vie privilégiée.

Nous comptons sur vous pour vous présenter et donner votre avis lors des permanences de l'enquêteur public le mercredi 13 Mars de 14 à 17h , le samedi 23 Mars, vendredi 29 Mars et jeudi de 4 Avril de 9 à 12h à la mairie de Paulinet.

Le collectif vous donne rendez-vous le vendredi 15 Mars 2013 à 20h30 pour une réunion d'information publique à la salle de la mairie de Paulinet.